

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : FUMEL

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

ANNEE 2014

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10 à 12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13 à 14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15 à 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17 à 18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19 à 28	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	55		X
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
29	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
30 à 33	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
34 à 35	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
36	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
37	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
38 à 39	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
40	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
41	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
41	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
42	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
42	A4 - Etat des provisions	X	
43	A5 - Etalement des provisions	X	
44	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
45	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
46	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
47	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
48	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
49	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
50	A8 - Etat des charges transférées	X	
51	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
52 à 53	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
54	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
55	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
55	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
55	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
56	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
57 à 59	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
60	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
60	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
60	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
61 à 64	C1 - Etat du personnel	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
65	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
66	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
66	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
66	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
66	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
67	C3.5 - Présentation abrégée du Budget Principal et des Budgets Annexes	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
68	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
69	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">9</td> </tr> </table>	4	7	3	1	3	1	7	9	COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS BP 2014	BUDGET PRIMITIF
4	7	3	1	3	1	7	9			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 106
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	45
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté des Communes Fumélois - Lémance	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 071 784,00	1 477 038,00	686,67	822,93

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	952,69	749,00
2	Produits des impositions directes/population	442,95	343,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	942,30	838,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	241,73	650,00
5	Encours de dette/population	1 058,41	
6	DGF/population	265,84	206,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5685	0,4550
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		0,5900
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi(2) (4)		0,9210
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0653	0,9890
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2565	0,7750
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1232	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 280 004,00	1 984 487,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		295 517,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 280 004,00	2 280 004,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	663 589,00	852 175,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	204 327,00	91 778,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	76 037,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		943 953,00	943 953,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 223 957,00	3 223 957,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	518 001,00		494 083,00	494 083,00	494 083,00
012	Charges de personnel et frais assimil	1 148 161,00		1 114 140,00	1 114 140,00	1 114 140,00
014	Atténuations de produits	19 113,00		19 113,00	19 113,00	19 113,00
65	Autres charges de gestion courante	202 965,00		223 407,00	223 407,00	223 407,00
Total des dépenses de gestion courante		1 888 240,00	0,00	1 850 743,00	1 850 743,00	1 850 743,00
66	Charges financières	73 320,00		87 320,00	87 320,00	87 320,00
67	Charges exceptionnelles	24 925,00		20 600,00	20 600,00	20 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	4 217,00		46 708,00	46 708,00	46 708,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 991 702,00	0,00	2 006 371,00	2 006 371,00	2 006 371,00
023	Virement à la section d'investissement	365 180,00		268 135,00	268 135,00	268 135,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio			5 498,00	5 498,00	5 498,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		365 180,00	0,00	273 633,00	273 633,00	273 633,00
TOTAL		2 356 882,00	0,00	2 280 004,00	2 280 004,00	2 280 004,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	81 000,00		84 180,00	84 180,00	84 180,00
70	Produits des services, domaine et ven	324 520,00		203 050,00	203 050,00	203 050,00
73	Impôts et taxes	962 838,00		966 643,00	966 643,00	966 643,00
74	Dotations, subventions et participatio	708 764,00		703 890,00	703 890,00	703 890,00
75	Autres produits de gestion courante	23 143,00		22 224,00	22 224,00	22 224,00
Total des recettes de gestion courante		2 100 265,00	0,00	1 979 987,00	1 979 987,00	1 979 987,00
76	Produits financiers	8,00				
77	Produits exceptionnels	2 760,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 103 033,00	0,00	1 984 487,00	1 984 487,00	1 984 487,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 103 033,00	0,00	1 984 487,00	1 984 487,00	1 984 487,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	295 517,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	273 633,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	30 777,00		27 486,00	27 486,00	27 486,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 547 787,00	204 327,00	481 603,00	481 603,00	685 930,00
Total des dépenses d'équipement		1 578 564,00	204 327,00	509 089,00	509 089,00	713 416,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	133 000,00		154 500,00	154 500,00	154 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		133 000,00	0,00	154 500,00	154 500,00	154 500,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		1 711 564,00	204 327,00	663 589,00	663 589,00	867 916,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 711 564,00	204 327,00	663 589,00	663 589,00	867 916,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	76 037,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	943 953,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	378 699,00	91 778,00	35 558,00	35 558,00	127 336,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	718 066,00		250 336,00	250 336,00	250 336,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	29 698,00				
Total des recettes d'équipement		1 126 463,00	91 778,00	285 894,00	285 894,00	377 672,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	64 000,00		104 062,00	104 062,00	104 062,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	203 761,00		188 586,00	188 586,00	188 586,00
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00				
Total des recettes financières		337 761,00	0,00	292 648,00	292 648,00	292 648,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 464 224,00	91 778,00	578 542,00	578 542,00	670 320,00
021	Virement de la section de fonctionnement	365 180,00		268 135,00	268 135,00	268 135,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			5 498,00	5 498,00	5 498,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		365 180,00	0,00	273 633,00	273 633,00	273 633,00
TOTAL		1 829 404,00	91 778,00	852 175,00	852 175,00	943 953,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	943 953,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	273 633,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	494 083,00		494 083,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 114 140,00		1 114 140,00
014	Atténuations de produits	19 113,00		19 113,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	223 407,00		223 407,00
66	Charges financières	87 320,00		87 320,00
67	Charges exceptionnelles	20 600,00		20 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00	5 498,00	6 498,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	46 708,00		46 708,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		268 135,00	268 135,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 006 371,00	273 633,00	2 280 004,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	154 500,00		154 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	685 930,00		685 930,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	27 486,00		27 486,00
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		867 916,00		867 916,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	76 037,00
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 953,00
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	84 180,00		84 180,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	203 050,00		203 050,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	966 643,00		966 643,00
74	Dotations, subventions et participations	703 890,00		703 890,00
75	Autres produits de gestion courante	22 224,00		22 224,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	4 500,00		4 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 984 487,00		1 984 487,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	295 517,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	104 062,00		104 062,00
13	Subventions d'investissement reçues	127 336,00		127 336,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	250 336,00		250 336,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		5 498,00	5 498,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		268 135,00	268 135,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		481 734,00	273 633,00	755 367,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	188 586,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 953,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	518 001,00	494 083,00	494 083,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60612	Energie - Electricité	125 400,00	128 000,00	128 000,00
60621	Combustibles	500,00	250,00	250,00
60622	Carburants	14 000,00	12 733,00	12 733,00
60623	Alimentations	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	3 800,00	3 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 500,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	3 200,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	10 800,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6071	Compteurs	1 360,00		
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	70 000,00	70 000,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	14 400,00	14 000,00	14 000,00
61521	Terrains	500,00	500,00	500,00
61522	Bâtiments	21 328,00	15 000,00	15 000,00
61523	Voies et réseaux	10 980,00	16 000,00	16 000,00
61551	Matériel roulant	14 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	7 100,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	11 000,00	11 000,00
616	Primes d'assurances	19 500,00	25 000,00	25 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formati	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6226	Honoraires	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 000,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6233	Foires et expositions	1 814,00	1 800,00	1 800,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	7 300,00	7 300,00
6237	Publications		3 700,00	3 700,00
6238	Divers	78,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 200,00	4 500,00	4 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	725,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	940,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	5 676,00	6 500,00	6 500,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	5 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 148 161,00	1 114 140,00	1 114 140,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachem	146 188,00	50 000,00	50 000,00
6218	Autres personnel extérieur	600,00	400,00	400,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6332	Cotisations versées au FNAL	3 134,00	3 256,00	3 256,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	14 230,00	14 067,00	14 067,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 881,00	1 954,00	1 954,00
6411	Personnel titulaire	571 651,00	587 808,00	587 808,00
6413	Personnel non titulaire	47 780,00	43 729,00	43 729,00
64168	Autres emplois d'insertion	70 859,00	101 608,00	101 608,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	100 957,00	99 540,00	99 540,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	154 940,00	162 258,00	162 258,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 593,00	9 302,00	9 302,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 312,00	29 978,00	29 978,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	346,00	126,00	126,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	7 090,00	8 008,00	8 008,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 506,00	1 506,00
014	Atténuations de produits	19 113,00	19 113,00	19 113,00
73921	Attributions de compensation	19 113,00	19 113,00	19 113,00
65	Autres charges de gestion courante	202 965,00	223 407,00	223 407,00
6531	Indemnités	40 000,00	47 060,00	47 060,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patro	6 886,00	8 940,00	8 940,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	65 935,00	65 993,00	65 993,00
6554	Contributions aux organismes de regroupeme	39 703,00	45 000,00	45 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	3 150,00	3 150,00
657362	CCAS	23 631,00	32 084,00	32 084,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droi	21 810,00	20 180,00	20 180,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 888 240,00	1 850 743,00	1 850 743,00
66	Charges financières (b)	73 320,00	87 320,00	87 320,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 000,00	87 000,00	87 000,00
668	Autres charges financières	320,00	320,00	320,00
67	Charges exceptionnelles (c)	24 925,00	20 600,00	20 600,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	19 200,00	19 200,00	19 200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	4 045,00	1 400,00	1 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 680,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1 000,00	1 000,00	1 000,00
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de f	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 217,00	46 708,00	46 708,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 991 702,00	2 006 371,00	2 006 371,00
023	Virement à la section d'investissement	365 180,00	268 135,00	268 135,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		5 498,00	5 498,00
6862	Dot.aux amort.charges financières à répar		5 498,00	5 498,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		365 180,00	273 633,00	273 633,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		365 180,00	273 633,00	273 633,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 356 882,00	2 280 004,00	2 280 004,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	81 000,00	84 180,00	84 180,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	81 000,00	84 180,00	84 180,00
70	Produits des services, domaine et vent	324 520,00	203 050,00	203 050,00
70311	Concession dans les cimetières (produit n	900,00	1 500,00	1 500,00
70312	Redevances funéraires	17,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	84 200,00	80 000,00	80 000,00
70688	Autres prestations de service	30,00		
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 800,00	1 800,00	1 800,00
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS	16 500,00	17 000,00	17 000,00
70846	au GFP de rattachement	150 793,00	32 400,00	32 400,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	280,00	350,00	350,00
73	Impôts et taxes	962 838,00	966 643,00	966 643,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	924 342,00	932 872,00	932 872,00
7323	FNGIR	8 771,00	8 771,00	8 771,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.f	29 725,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations, subventions et participations	708 764,00	703 890,00	703 890,00
7411	Dotation forfaitaire	410 842,00	395 995,00	395 995,00
74121	Dotation de solidarité rurale	117 602,00	122 771,00	122 771,00
74127	Dotation nationale de péréquation	41 976,00	41 099,00	41 099,00
746	Dotation générale de décentralisation	100,00		
74711	Emplois jeunes		6 000,00	6 000,00
74718	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7473	Départements	13 000,00	7 200,00	7 200,00
7478	Autres organismes	22 340,00	29 000,00	29 000,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	80,00		
748314	Dotation unique compensations spécifique	6 139,00	4 832,00	4 832,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	1 349,00	1 500,00	1 500,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	22 371,00	18 718,00	18 718,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	70 965,00	74 775,00	74 775,00
75	Autres produits de gestion courante	23 143,00	22 224,00	22 224,00
752	Revenus des immeubles	7 143,00	7 224,00	7 224,00
758	Produits divers de gestion courante	16 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 100 265,00	1 979 987,00	1 979 987,00
76	Produits financiers (b)	8,00		
768	Autres produits financiers	8,00		
77	Produits exceptionnels (c)	2 760,00	4 500,00	4 500,00
7713	Libéralités reçues	330,00		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance q	661,00		
7788	Produits exceptionnels divers	1 769,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 103 033,00	1 984 487,00	1 984 487,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 103 033,00	1 984 487,00	1 984 487,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	295 517,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 280 004,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho	30 777,00	27 486,00	27 486,00
2041582	Bâtiments et installations	30 777,00	27 486,00	27 486,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°010 TRAVAUX VOIRIE	974 693,00	320 270,00	320 270,00
	Op. Eq. n°012 ACQUISITION DE TERRAIN	2 430,00	15 000,00	15 000,00
	Op. Eq. n°013 RESTAURATION PRIEUR		23 000,00	23 000,00
	Op. Eq. n°015 GROUPE SCOLAIRE EC.P		3 700,00	3 700,00
	Op. Eq. n°018 TRAVAUX GYMNASSE	152 176,00	60 000,00	60 000,00
	Op. Eq. n°021 TRAVAUX ECOLE MATERNEL	1 537,00		
	Op. Eq. n°022 ACQ.MATERIEL INFORMATI	21 870,00	350,00	350,00
	Op. Eq. n°027 ECOLE MATERNELLE MON	3 702,00		
	Op. Eq. n°104	163 993,00	3 229,00	3 229,00
	Op. Eq. n°105	9 397,00	6 229,00	6 229,00
	Op. Eq. n°106	173 500,00	10 550,00	10 550,00
	Op. Eq. n°107	44 489,00	39 275,00	39 275,00
	Total des dépenses d'équipement	1 578 564,00	509 089,00	509 089,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	133 000,00	154 500,00	154 500,00
1641	Emprunts en euros	133 000,00	154 500,00	154 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	133 000,00	154 500,00	154 500,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 711 564,00	663 589,00	663 589,00
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	1 711 564,00	663 589,00	663 589,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	204 327,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	76 037,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 953,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	378 699,00	35 558,00	35 558,00
1321	Etats et établissements nationaux	88 643,00	17 132,00	17 132,00
1322	Régions	21 070,00		
1323	Départements	227 437,00	12 187,00	12 187,00
13258	Autres groupements	33 204,00	159,00	159,00
1328	Autres	2 265,00		
1342	Amendes de Police	6 080,00	6 080,00	6 080,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	718 066,00	250 336,00	250 336,00
1641	Emprunts en euros	718 066,00	250 336,00	250 336,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	29 698,00		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	29 698,00		
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		1 126 463,00	285 894,00	285 894,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	267 761,00	292 648,00	292 648,00
10222	FCTVA	60 000,00	99 000,00	99 000,00
10223	TLE	4 000,00	5 062,00	
10226	Taxe d'aménagement			5 062,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	203 761,00	188 586,00	188 586,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	70 000,00		
Total des recettes financières		337 761,00	292 648,00	292 648,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 464 224,00	578 542,00	578 542,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	365 180,00	268 135,00	268 135,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se		5 498,00	5 498,00
28041582	Bâtiments et installations		5 498,00	5 498,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		365 180,00	273 633,00	273 633,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		365 180,00	273 633,00	273 633,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 829 404,00	852 175,00	852 175,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	91 778,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 953,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 010**LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		1 832 348,36	a 78 253,00	320 270,00	b 320 270,00
20	Immobilisations incorporelles	30 429,12	7 963,00	4 200,00	4 200,00
2031	Frais d'études	30 429,12	7 963,00	4 200,00	4 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 217,36	35 793,00	26 618,00	26 618,00
2152	Installations de voirie	12 643,41	11 301,00	19 461,00	19 461,00
21533	Réseaux câblés	6 377,34	24 492,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	23 769,91		7 157,00	7 157,00
	Autres (2121,2151,21534)	29 426,70			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 729 701,88	34 497,00	289 452,00	289 452,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	1 499 144,82	34 497,00	289 452,00	289 452,00
	Autres (2313,238)	230 557,06			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 70 945,00	d 256 416,00
13	Subventions d'investissement reçues	70 945,00	6 080,00
1323	Départements	70 000,00	
13258	Autres groupements	945,00	
1342	Amendes de Police		6 080,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	250 336,00
1641	Emprunts en euros		250 336,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-71 162,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 012
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		71 241,52	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 241,52	0,00	15 000,00	15 000,00
2111	Terrains nus	71 241,52		15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 013

LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		3 084,26	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 084,26	0,00	0,00	0,00
	Autres (2188)	3 084,26			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2313	Constructions			23 000,00	23 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 8 240,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	8 240,00
1321	Etats et établissements nationaux		8 240,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 760,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 015

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE EC.PRIM.LIBOS.

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		65 710,82	a 0,00	3 700,00	b 3 700,00
20	Immobilisations incorporelles	7 436,72	0,00	0,00	0,00
	Autres (2031)	7 436,72			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 274,10	0,00	3 700,00	3 700,00
2313	Constructions	58 274,10		3 700,00	3 700,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 700,00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 018

LIBELLE : TRAVAUX GYMNASSE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		189 332,97	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 426,30	0,00	0,00	0,00
	Autres (2188)	1 426,30			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	187 906,67	0,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	187 906,67		60 000,00	60 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 21 079,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	21 079,00
1321	Etats et établissements nationaux		8 892,00
1323	Départements		12 187,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 921,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 022
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		118 278,55	a 0,00	350,00	b 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	350,00	350,00
2051	Concessions et droits similaires			350,00	350,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 831,25	0,00	0,00	0,00
	Autres (2183)	117 831,25			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	447,30	0,00	0,00	0,00
	Autres (2313)	447,30			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-350,00
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104**LIBELLE : Opération n°104**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		210 008,12	a 124 579,00	3 229,00	b 3 229,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	197 267,72	124 579,00	3 229,00	3 229,00
21534	Réseaux d'électrification	197 267,72	124 579,00	3 229,00	3 229,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 740,40	0,00	0,00	0,00
	Autres (2313,2315)	12 740,40			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 833,00	d 159,00
13	Subventions d'investissement reçues	20 833,00	159,00
13258	Autres groupements	20 833,00	159,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-106 816,00
---	--------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105

LIBELLE : Opération n°105

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		6 247,03	a 1 495,00	6 229,00	b 6 229,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 247,03	1 495,00	6 229,00	6 229,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 247,03	1 495,00	6 229,00	6 229,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 724,00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : Opération n°106

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		339 005,83	a 0,00	10 550,00	b 10 550,00
20	Immobilisations incorporelles	14 850,00	0,00	0,00	0,00
	Autres (2031)	14 850,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 734,35	0,00	0,00	0,00
	Autres (2135,2184)	5 734,35			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	318 421,48	0,00	10 550,00	10 550,00
2313	Constructions	318 421,48		10 550,00	10 550,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 550,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107

LIBELLE : Opération n°107

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		460 178,41	a 0,00	39 275,00	b 39 275,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	460 178,41	0,00	39 275,00	39 275,00
2152	Installations de voirie	19 138,02		1 841,00	1 841,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	165 430,61		25 202,00	25 202,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	1 048,89		1 558,00	1 558,00
2184	Mobilier	156 626,54		5 360,00	5 360,00
2188	Autres immobilisations corporelles	66 322,21		5 314,00	5 314,00
	Autres (2135,21568,2183)	51 612,14			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 275,00
---	-------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 078 754,47									
1641 Emprunts en euros					3 078 754,47									
00076529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F		3,97	3,97	EUR	A	P	N	A-1
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F		5,35	5,35	EUR	A	P	N	A-1
00096430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
04981	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	C		3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
07051650-03/12/10.	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F		3,13	3,13	EUR	A	P	N	A-1
1143/23897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 224,51	C		4,10	4,10	EUR	A	C	N	A-1
29900220	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/07/1999	76 224,51	F		4,75	4,75	EUR	S	P	N	A-1
29900632/SJ	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/01/2000	39 636,74	F		5,25	5,25	EUR	A	P	N	A-1
443192701/114311372	CRCAM DE LOT ET GARONNE	21/11/2005		01/04/2006	52 000,00	F		3,49	3,49	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2006		20/06/2007	460 000,00	V		3,47	3,47	EUR	S	P	N	A-1
5012986501/MON098674	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	C	EURIBOR	2,90	2,90	EUR	T	P	N	A-1
5050023/PA	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420,43	C	TAM	4,77	4,77	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420,43	F		6,05	6,05	EUR	A	P	N	A-1
8512711	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	10/12/2008		15/03/2009	80 000,00	F		4,30	4,30	EUR	T	P	N	A-1
9209924	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,77	3,77	EUR	A	P	N	A-1
99-50-132-	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 224,51	C		5,20	5,20	EUR	S	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,33	4,33	EUR	A	P	N	A-1
MON238441EUR/0248217	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-
MPH197026EUR (2)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/04/2002		01/07/2004	62 277,73	C	EURIBOR	2,31	2,31	EUR	T	P	N	A-1
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														
					3 078 754,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		2 229 025,55					153 704,56	85 962,01	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		2 229 025,55					153 704,56	85 962,01	0,00	0,00
00076529401	N	0,00		93 051,96	17,00	F		3,97	3 982,86	3 737,39	0,00	0,00
00083644379	N	0,00		441 143,98	23,00	F		5,35	10 191,18	23 601,20	0,00	0,00
00096430674	N	0,00		250 000,00	15,00	F		4,04	12 448,21	10 100,00	0,00	0,00
04981	N	0,00		44 845,89	11,00	C		2,10	3 666,61	941,76	0,00	0,00
07051650-03/12/10.	N	0,00		167 035,70	12,00	F		3,13	11 683,02	5 228,22	0,00	0,00
1143/23897	N	0,00		22 867,34	6,00	C		4,35	3 811,23	823,22	0,00	0,00
29900220	N	0,00		24 659,56	5,00	F		4,75	4 485,09	1 171,33	0,00	0,00
29900632/SJ	N	0,00		3 526,75	1,00	F		5,25	3 526,75	185,09	0,00	0,00
443192701/114311372	N	0,00		11 590,64	2,00	F		3,49	5 695,92	404,51	0,00	0,00
448655401	N	0,00		333 460,29	13,00	V		3,47	20 694,95	11 393,09	0,00	0,00
5012986501/MON098674	N	0,00		77 323,34	10,00	C	EURIBOR	0,47	6 416,86	387,76	0,00	0,00
5050023/PA	N	0,00		37 392,96	7,00	C	TAM	0,45	4 853,49	169,65	0,00	0,00
600720401/114336064	N	0,00		35 612,08	6,00	F		6,05	5 099,02	2 154,53	0,00	0,00
8512711	N	0,00		25 349,53	2,00	F		4,30	12 403,79	891,81	0,00	0,00
9209924	N	0,00		250 000,00	15,00	F		3,77	12 700,16	9 425,00	0,00	0,00
99-50-132-	N	0,00		31 483,57	6,00	C		0,85	4 597,57	261,78	0,00	0,00
A3307303	N	0,00		50 635,19	14,00	F		4,33	2 648,83	2 349,47	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON238441EUR/0248217	N	0,00		313 101,95	13,00	F		4,04	18 783,75	12 649,32	0,00	0,00
MPH197026EUR (2)	N	0,00		15 944,82	2,00	C	EURIBOR	0,57	6 015,27	86,88	0,00	0,00
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		2 229 025,55					153 704,56	85 962,01	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON238441EUR/0248217	CAISSE FRANÇAISE DE	425 676,59	313 101,95		20,00						4,04	12 649,32		100,00
TOTAL (A)		425 676,59	313 101,95									12 649,32		100,00
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		425 676,59	313 101,95									12 649,32		100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	19					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 229 025,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 01/01/2014	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2014 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00
Provisions pour charges (non budgétaires)	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00
-Provisions pour Charges de Fonctionnement	1 000,00	29/04/2014	9 000,00	10 000,00		10 000,00
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		154 500,00	I 154 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		154 500,00	154 500,00
1641	Emprunts en euros	154 500,00	154 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	154 500,00	204 327,00	76 037,00	434 864,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		377 695,00	III 372 633,00
Ressources propres externes de l'année (a)		104 062,00	99 000,00
10222	FCTVA	99 000,00	99 000,00
10223	TLE	5 062,00	0,00
Ressources propres internes (b)(3)		273 633,00	273 633,00
2804158	Bâtiments et installations	5 498,00	5 498,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	268 135,00	268 135,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	372 633,00	91 778,00		188 586,00	652 997,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 434 864,00
Ressources propres disponibles	IV 652 997,00
Solde	V = IV - II (6) 218 133,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2014 (2)	Restes à réaliser 2013 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014
	Année	Profil				
Totaux généraux					84 045,00	73 931,39
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					84 045,00	73 931,39
Sa CILlopee Habitat	2009	P	La Réhabilitation de 20 Logements C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 045,00	73 931,39

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										1 737,39	2 763,40
										1 737,39	2 763,40
21	Annuelle	C		3,10	C		2,12	A-1		1 737,39	2 763,40

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX CATEGORIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 500,79
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	239 666,57
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	244 167,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 984 487,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	12,30

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2015	2016	2017	2018	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2014	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2014	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6553	Service d'incendie				65 993,00
	Participation		SDIS de Lot et Garonne	Collectivité territ	65 993,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement				43 172,00
	Participation		CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	Association	2 250,00
	Participation		FUMEL COMMUNAUTE	Collectivité territ	16 920,00
	Participation		SDEE 47	Collectivité territ	9 152,00
	Participation		Synd Aménagt & Gestion Bassins Versants Léma	Association	2 250,00
	Participation		SYNDICAT DES SPORTS	Association	12 600,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				20 180,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	A D O T 47	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRO	Association	500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AD PEP 47	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ALLIANCE 47	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMIC SAP POMPIERS FUMEL	Association	80,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE ANCIENS USFL	Association	50,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE DE LIBOS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE MONSEMPRON	Association	600,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	Association	120,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS ALGERIE F N A C A	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	Association	100,00
	subvention	Subv Sport	AQUATONIC	Association	150,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASS CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso ALARME	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso APE de MONSEMPRON	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso C E R A D E R	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso CHIENCHAT	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	Asso ZUMBA Passion	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION DES 4 CANTONS - RADIO 4	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION FCPE COLLEGE KLEBER THO	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION VAL LEMANCE	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ATELIER B	Société	100,00
	Subvention	Subv Sport	BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	Association	1 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COLLECTIF DEFENSE S N C F	Association	100,00
	Subvention	Subv Sport	COMITE DEPARTEMENTAL JEUNESSE PLEIN A	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS D	Association	100,00
	subvention	Subv Intérêt Général	COMITE FEMININ 47	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE JUMELAGE GROUPEMENT URBANISM	Association	1 040,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CONJOINTS SURVIVANTS du LOT-ET-GARON	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC GARCONS LIBOS	Association	500,00
	subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC MAT LIBOS	Etablissement pu	600,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	Association	250,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES	Association	300,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FNATH DE FUMEL	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	Association	0,00
	Subvention	Subv Interêt Général	FRANCE PARKINSON COMITE 47	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	GR.ARCHEO SPELEO MONSEMPRON LIBOS	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	IMAGE ET SON EN FUMELOIS	Association	50,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Intérêt Général	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES AMIS DU PRIEURE DE MONSEMPRON	Association	400,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES PARALYSES FRANCE	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	350,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	MAISON DES FEMMES	Association	200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	NAFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	Association	50,00
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE 47 COOP SCOLAIRE Ecole Primaire Mo	Association	500,00
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE Ecole Maternelle de Monsempron	Etablissement pu	600,00
	Subvention	Entreprise	P A C T de Lot et Garonne	Société	160,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	Association	150,00
	Subvention	Subv Sport	PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	S O S Mucovicirose	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	Association	1 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SEPANLOG	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SOS Surendettement	Association	200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORT COLLEGE LIBOS	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORTS LOISIRS DE MONSEMPRON-LIBOS	Association	250,00
	Subvention	Subv Sport	STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygu	Association	200,00
	subvention	Subv Intérêt Général	TENNIS LOISIR MONSEMPRON LIBOS	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	UNION DES COMMERÇANTS	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	UNION SPORTIVE FUMEL LIBOS	Association	7 000,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	VTT CLUB DES ROCHERS	Association	200,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2014 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2014 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2014 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2014 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		7,00		7,00	6,00		6,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2,00		2,00	1,30		1,30
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
REDACTEUR	B	1,00		1,00	0,70		0,70
TECHNIQUE		15,00	8,00	23,00	14,95	5,90	20,85
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL.	C	4,00	2,00	6,00	3,23		3,23
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	6,00	5,00	11,00	7,00	2,10	9,10
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL.	C	3,00	1,00	4,00	2,72		2,72
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE SERVICE ENTRETIEN						1,80	1,80
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE						2,00	2,00
SOCIAL		5,00		5,00	3,15		3,15
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M	C	2,00		2,00	1,20		1,20
AGENT SPC PRINCIPALE 2EME CL. DES E.M.	C	3,00		3,00	1,95		1,95
ANIMATION						2,00	2,00
AGENT D'ANIMATION						2,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		27,00	8,00	35,00	24,10	7,90	32,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	TECH	330		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				100 601,48		
AGENT D'ANIMATION		ANIM		34 690,00	HORAIRE	Contrats aidés
AGENT DE SERVICE ENTRETIEN		TECH		31 221,48	HORAIRE	Contrats aidés
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE		TECH		34 690,00	HORAIRE	Contrats aidés
TOTAL GENERAL				100 601,48		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CILIOPEE HABITAT - AGEN - (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 05/12/2008	CILIOPEE HABITAT	Société Anonyme		84 045,00
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Fumel Communauté	27/12/1993	Contribution	16 920,00
S.I.V.U.Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne	24/06/2005	Contribution	2 250,00
SDIS de Lot-et-Garonne	19/07/1995	Contribution	65 993,00
Synd pour l'Aménagt et Gest des Bassins Versants	16/07/2003	Contribution	2 250,00
Syndicat des Collectivités Electrifiées	01/06/1953	Contribution	9 152,00
Syndicat Intercommunal des Sports	07/11/1969	Contribution	12 600,00
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2013	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2013	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2013
Taxe d'habitation	2 458 000,000	-0,041 %	16,160 %	0,000 %	397 213,000	-0,041 %
TFPB	1 829 000,000	0,827 %	27,860 %	0,000 %	509 559,000	0,827 %
TFPNB	29 300,000	2,807 %	89,080 %	0,000 %	26 100,000	2,804 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 316 300,000	0,344 %			932 872,000	0,510 %